

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kirchoffer :—De John Hoskin et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario ; et de H. S. MacDougal, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Boulton :—D'Archibald Wright de Winnipeg et autres, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. McKindsey :—De la Compagnie de tourbe comprimée d'Ontario, (à responsabilité limitée) ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De George Binnie, et autres, du comté de Grey, demandant l'adoption du bill soumis au Parlement pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario ;

De la Haute Cour de l'Ordre Indépendant des Forestiers de Québec, et de la Haute Cour de l'Ordre Indépendant des Forestiers de la Nouvelle-Ecosse, demandant que le bill relatif au dit ordre, actuellement soumis au Parlement, soit adopté ;

De la Compagnie du chemin de fer du Parc de l'Île de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif et lui accorde de plus amples pouvoirs pour l'émission d'obligations ;

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié à la rivière Détroit, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de la ville de Simcoe à un point situé près de Fort Érié dans le comté de Welland ;

De John M. Bowis et autres, de Tiverton, province d'Ontario, demandant que le bill soumis au Parlement pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, soit adopté ;

De la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignecto, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer.

L'honorable M. Miller, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 7 février 1896.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

• Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM MILLER,
Président par intérim.

Alors, sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Bills Privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—